# ***CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE***

# **PROPOSITION Du NUMÉRO 68**

## 

## **TITRE**

AGIR COLLECTIF ET PRATIQUES DE RÉSISTANCE

*DÉMOCRATISER L’ACTION PUBLIQUE*

**RESPONSABLES SCIENTIFIQUES**

Isabelle Ruelland,

Chercheure postdoctorale, Hub-Santé Politique, Organisations et Droit (H-POD), Université de Montréal et Chercheure émergente, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, CAU-CIUSSS du Nord-de-l'Ile-de-Montréal

Simon Viviers

Professeur agrégé Département des fondements et pratiques en éducation, Faculté des sciences de l’éducation, Université Laval et Membre régulier au CRIEVAT

**DÉPÔT D’UNE PROPOSITION : 15 MARS 2020**

## **PRÉSENTATION**

Plusieurs recherches, sondages et lettres ouvertes tendent à montrer que la dimension démocratique de l’action publique notamment dans les réseaux scolaires et sociosanitaires est en péril (Caillou, 2019, David, 2019; Le Devoir, 2018; Lévesque, 2018; Rousseau, 2018). La « déshumanisation » des pratiques et « l’autoritarisme » de l’organisation des services et du travail devenue « trop centralisée » sous l’effet de réformes souvent associées aux préceptes de la Nouvelle gestion publique et aux approches de type Lean sont particulièrement pointés du doigt (Grenier et Bourque, 2016; Maranda et al., 2014; Parazelli et Ruelland, 2017). Avec ces réformes, ce sont les modèles organisationnels de l’entreprise qui s’« exportent » vers les institutions publiques ce qui met en danger les logiques et les pratiques de démocratisation et de solidarité (Eynaud et França Filho, 2019; Fortier, 2012). Cette réalité vécue dans les réseaux d’actions publiques divers peut générer des sentiments d’impuissance et d’indifférence, voire même de la souffrance (Buscatto et al., 2008; Dejours, 2005; de Gaulejac, 2010; Viviers et al., 2019).

Paradoxalement, les politiques en matière d’organisation de l’action publique reconnaissent l’importance de l’autonomie professionnelle, de la collaboration et de la participation des personnes concernées surtout lorsqu’il s’agit d’intervenir sur des situations complexes auprès de personnes vulnérables (Couturier et Belzile, 2016). Vue comme une possibilité de mieux coordonner l’action publique et de mettre à profit la complémentarité des expertises, la collaboration devient même un impératif organisationnel, professionnel et légal pour les professionnel.le.s, les gestionnaires de même que les personnes concernées et leurs proches. Elle se veut une alternative au mode de coordination très hiérarchisé que l’on retrouve traditionnellement dans l’organisation publique.

Néanmoins, l’action publique - aussi collaborative soit-elle – est le théâtre de relations stratégiques entre des acteurs disposant de ressources asymétriques. Elle distribue des positions, assigne des places aux individus et, du même coup, peut renforcer les inégalités (Dubet et Caillet, 2006). Elle suppose une nécessité de contrôle de l’action et des ressources disponibles et se constitue aussi en enjeu de pouvoir et de conflits. Devant ce paradoxe, il est urgent de se questionner sur les rapports sociaux de pouvoir qui se dessinent dans les espaces institués de collaboration prescrite (Lapassade et Lourau, 1971; Scott, 2004). Comment rendre visibles les inégalités sociales de pouvoir reproduites par l’organisation de l’action publique? Quelles pratiques, quels espaces collectifs de prise de paroles et quelle solidarité se déploient aujourd’hui pour agir sur ces inégalités?

Ces questions impliquent de se tourner vers une conception de l’action publique non pas en termes de production étatique de politiques publiques, mais plutôt en termes de construction collective (Hassenteufel, 2014). Il s’agit de miser sur l’analyse contextualisée d’interaction entre des actrices et des acteurs à l’échelle microsociale ainsi que sur la compréhension des multiples façons de construire l’action publique, ou d’y résister, que ce soit par des pratiques de négociations routinières, ou par des actes spontanés. Même si les pratiques composant l’action publique demeurent structurées selon des normes institutionnelles et organisationnelles et par des rapports sociaux de pouvoir, une approche constructiviste à l’échelle microsociale permet de reconnaitre le pouvoir d’agir collectif des actrices et des acteurs ainsi que leur « agentivité transformatrice »; c’est-à-dire leur capacité à agir de façon relativement autonome et effective (Egeström et Sannino, 2013).

Comme dans les recherches sur les oppositions et les résistances en milieu organisé (Bélanger et Thuderoz, 2010; Courpasson et al., 2012, 2016; Rantakari et Vaara, 2016), c’est en décrivant minutieusement ce que les actrices et les acteurs font au quotidien pour résister de manière « productive » - c’est-à-dire en créant des pratiques en faveur d’une réduction des inégalités sociales de pouvoir - qu’il est possible d’examiner des initiatives en train de se faire dans les interstices des activités formelles et aussi informelles de l’action publique. La construction de ces pratiques semble dépendre des capacités des actrices et des acteurs à construire ensemble un projet d’action précis et de leur manière de concevoir leurs activités quotidiennes aussi comme un levier d’action collective sur l’organisation.

L’instabilité produite par des réformes institutionnelles constantes semble contraindre les acteurs à développer collectivement de telles capacités (Park et Lunt, 2018). En ce sens, l’action empêchée constitue potentiellement un contexte politisant dans la mesure où il est susceptible non seulement d’être un indicateur de dégradation des conditions collectives d’existence, mais également, redevenu actif, une source d’action de transformation de l’action publique faisant apparaitre de « nouvelles possibilités de vie » (Périlleux et Cultiaux, 2009 ; Agamben, 2007 ; Balibar, 2011 ; Molinier et al., 2009). Par exemple, les critiques et les dénonciations des actrices et des acteurs peuvent être des catalyseurs pour le développement et la mise en place de pratiques innovantes en faveur d’une réduction des inégalités sociales de pouvoir durant l’action publique ; c’est-à-dire en faveur d’une transformation des rapports asymétriques qui prennent forme dans l’organisation quotidienne des activités composant l’action publique.

Ces pratiques de résistance demeurent « productives » en ce sens qu’elles constituent des leviers de reconnaissance et d’appropriation du pouvoir d’agir collectif des actrices et des acteurs à la « marge » du « centre » des décisions organisationnelles et managériales d’une action publique donnée (Corin, 1986; Rodriguez del Barrio, 2006). Quels sont les discours, les pratiques et les dispositifs par lesquels ces différent.e.s actrices et acteurs orientent les manières de faire et les règles qui régissent l’organisation de l’action publique pour agir sur les contraintes les empêchant de réaliser les activités désirées? Les pratiques de résistance productive restent peu connues, probablement même par les actrices et les acteurs elles/eux-mêmes qui ne sont pas toujours les mieux placé.e.s pour reconnaitre la portée innovante de leurs actions. Il devient donc essentiel de décrire, de répertorier, d’analyser et de faire connaitre ce type de pratiques innovantes sur le plan de la démocratisation.

Ce portrait dressé à grands traits met en évidence l’ampleur et la diversité des défis qui se posent quotidiennement aux différent.e.s actrices et acteurs qui construisent l’action publique. Ce numéro vise à nourrir une réflexion critique sur l’organisation collective de l’action publique et plus précisément sur les conditions favorisant le pouvoir d’agir collectif des actrices et des acteurs sur l’organisation de l’action publique scolaire et sociosanitaire. Sont bienvenues, les réflexions critiques ancrées dans des pratiques concrètes, les études empiriques ainsi que les réflexions ou synthèses théoriques qui s’inscrivent dans l’un ou l’autre des axes suivants :

**1) De l’indignation aux pratiques de résistance productive**

Les pratiques agissant sur les contraintes de l’action publique sont portées par une volonté de changement. Ce changement est porté à son tour par un idéal, par une référence normative qui révèle ce à partir de quoi les actrices et les acteurs s’indignent. Cette référence normative renvoie à ce qu’est une « bonne organisation » de l’action publique de leur point de vue. Cette référence n’est pas nécessairement élaborée politiquement.

À partir de cas issus de différents milieux, il s’agit de comprendre comment les différent.e.s actrices et acteurs créent des pratiques qui agissent sur les contraintes de l’action publique. En quoi ces pratiques constituent-elles des alternatives aux pratiques des experts? ; des manières de revisiter les frontières entre le personnel et le professionnel? ; des manières de faciliter l’adaptation à un environnement précis? ; des actions fondées sur l’expérience vécue en décalage critique avec les pratiques instituées? ; des actions permettant de consolider leur autonomie relationnelle (Nedelsky, 2011)? Des réflexions théoriques tout comme des analyses de résultats et d’études de casexposant : les conditions (favorables et défavorables) aux pratiques de résistances productives de différent.e.s actrices et acteurs; les manières dont celles-ci/ceux-ci agissent sur ces conditions dans une perspective de démocratisation ainsi que les effets de ces pratiques sur l’action publique sont également bienvenues.

**2) Les espaces collectifs de prise de parole et leur potentiel de transformation institutionnelle**

Des actrices et des acteurs construisent des espaces de prise de parole variant dans leur forme (formel ou informel) et dans leur contenu (échanges sur l’organisation du travail; sur des cas cliniques entre professionnel.le.s, etc.). L’intérêt pour ces espaces collectifs de prise de parole au sein de réseaux d’actions publiques se multiplie comme le montrent les travaux sur les espaces relationnels (Kellogg, 2009), les espaces de convivialité (Heil, 2015; Schwartz 2016), les espaces expérimentaux (Zietsma et Lawrence, 2010; Cartel et al., 2018) et les espaces d’innovation (Grenier et Denis, 2017).

Dans quelle mesure les espaces de prise de parole demeurent « sécuritaires » - c’est-à-dire que les actrices et les acteurs peuvent y développer une confiance interpersonnelle et aussi institutionnelle (Rousseau, 2007) ? Dans quelle mesure peuvent-ils constituer des solutions durables : pour relever les défis de l’accessibilité des services ? ; pour développer l’habileté de travailler en commun et de façon créative sur des sujets complexes ? ; pour favoriser une meilleure intégration des considérations éthiques dans les organisations ? ; pour faciliter le bien-être et le développement humain au travail ? Plus largement, dans quelle mesure peuvent-ils aussi devenir des espaces : de dialogue où chacun exprime librement son point de vue ; de co-construction des pratiques menant à la prise de décision collective, d’interconnaissance des savoirs et des activités de chacun ; agissant sur les inégalités sociales de pouvoir de manière à les réduire durant l’élaboration de problèmes et de solutions; consolidant le pouvoir d’agir collectif sur l’organisation de l’action publique ?

Les propositions réunies autour de cet axe permettront de documenter des espaces de prise de parole, leurs particularités, leurs différences et leurs convergences à l’œuvre dans les dynamiques interprofessionnelles et interpersonnelles des réseaux d’action publique. Elles analyseront aussi leur potentiel de transférabilité à des systèmes comparables. Elles pourront finalement contribuer à établir des critères pour le rétablissement ou la production d’un dialogue entre des actrices et des acteurs porteurs d’intérêts et de savoirs variés afin de dégager des trajectoires démocratisation.

**3) L’institutionnalisation des valeurs et des pratiques démocratiques**

Certains croient que des pratiques ont le potentiel de renforcer la dimension démocratique des organisations en période d’austérité dans le secteur public (Dewey, 2003; Lewin, 1951; Follett, [1942] 2013; Pestoff, 2009). Selon Dewey (2003), il serait possible de médiatiser les différences de compétences et de savoirs; par des « chemins d’expériences » pour coconstruire une démocratisation dans l’action. Il est aussi question de s’ouvrir et de mieux reconnaitre les « savoirs d’expérience » en s’inscrivant dans un « nouvel imaginaire » permettant de se défaire de l’hégémonie de la rationalité instrumentale et managériale (Boltanski, 2009; de Gaulejac, 2005). D’autres affirment plutôt, que l’institutionnalisation des pratiques démocratiques constitue une illusion construite pour masquer des formes de domination plus subtiles (Rancière, 1998; Lefort, 1966). En ce sens, les pratiques de l’action publique ne peuvent pas fondamentalement changer les relations de pouvoir entre les actrices et les acteurs aux compétences et aux statuts variés. Au-delà des discours légitimant la solidarité entre les savoirs et les compétences des actrices et des acteurs: qu’est-ce qu’elles ou ils réussissent à réellement mettre en action devant des contraintes à l’action publique souhaitée?

La démocratisation au sein de l’organisation de l’action publique ne se décrète pas, mais elle s’organise (Eynaud et França Fiho, 2019). En quoi et comment les valeurs de solidarité et d’équité se traduisent-elles dans les activités organisationnelles des actrices et des acteurs de l’action publique? Comment ces activités peuvent-elles constituer des leviers pour une démocratie substantive et une gouvernance citoyenne? Comment ces activités permettent de redonner un sens à la solidarité et à l’équité dans l’agir organisationnel?

**MODALITÉS**

## **PROPOSITIONS D’ARTICLE**

Les auteures et auteurs sont invités à soumettre une proposition d’article (maximum 1 page) avant le **15 mars 2020** (incluant problématique, objectifs de l’article, méthodologie, principaux résultats ou implications théoriques et pratiques). Cette proposition sera évaluée par le comité scientifique en regard de sa pertinence.

Une réponse vous sera acheminée d’ici la fin du mois de mars 2020.

Veuillez envoyer cette proposition d’article à : [isabelle.ruelland@umontreal.ca](mailto:isabelle.ruelland@umontreal.ca) et [simon.viviers@fse.ulaval.ca](mailto:simon.viviers@fse.ulaval.ca)

La proposition d’article comportera obligatoirement les informations suivantes :

* Le nom et prénom de ou des auteurs, autrices
* Les titres, fonctions, institutions et courriel de chaque auteur, autrice

## 

## **SOUMISSION DU MANUSCRIT**

Les auteurs et autrices dont les articles auront été retenus devront soumettre leur article comprenant environ 8000 mots au plus tard le **15 aout 2020**.

## À ce moment les normes de présentation de l’article vous seront acheminées.

## 

## **ÉCHÉANCIER**

|  |  |
| --- | --- |
| Réception des propositions d’articles (voir détails ci-dessus) | 15 mars 2020 |
| Réponse aux auteurs et autrices concernant leur proposition | 30 mars 2020 |
| Réception des articles | 15 aout 2020 |
| Processus d’évaluation des articles | 15 aout au 15 octobre 2020 |
| Retour des articles évalués aux auteurs | 15 octobre 2020 |
| Parution | Janvier 2020 |

**Références :**

Agamben, G. (2007). *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Paris: Payot & Rivages.

Balibar, É. (2011). *Spinoza et la politique* (4e éd). Paris: P.U.F.

Bélanger, J., & Thuderoz, C. (2010). Le répertoire de l'opposition au travail. *Revue française de sociologie, 51*(3), 427-460. doi: 10.3917/rfs.513.0427

Boltanski, L. (2009). *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*. Paris: Gallimard.

Buscatto, M., Loriol, M., Weller, J.-M., & Boussard, V. (2008). *Au-delà du stress au travail : une sociologie des agents publics au contact des usagers*. Ramonville Saint-Agne: Érès.

Caillou, A. 2019. « Des professionnels en santé mentale inquiets » Le Devoir. 11 décembre. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/568873/des-professionnels-en-sante-mentale-inquiets>

Cartel, M., Boxenbaum, E., & Aggeri, F. (2018). Just for fun! How experimental spaces stimulate innovation in institutionalized fields. *Organization Studies*. Doi :10.1177/0170840617736937

Corin, E. (1986). Centralité des marges et dynamique des centres. *Anthropologie et Sociétés, 10*(2), 1-21.

Courpasson, D., Vallas, S. P., & Sage Knowledge. (2016). *The SAGE handbook of resistance*. London: SAGE Publications Ltd.

Courpasson, D., Dany, F., & Clegg, S. (2012). Resisters at Work: Generating Productive Resistance in the Workplace. *Organization Science, 23*(3), 801-819. Doi :10.1287/orsc.1110.0657

Couturier, Y. a., & Belzile, L. (2016). *La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

David, P. 2019. Le Devoir « FIQ et APTS: unies pour améliorer les conditions de travail

dans le milieu de la santé. » 28 septembre. <https://www.ledevoir.com/societe/563377/fiq-et-apts-unies-pour-ameliorer-les-conditions-de-travail-dans-le-milieu-de-la-sante>

Dejours, C. (2005). *Le facteur humain* (4e éd). Paris: Presses universitaires de France.

Dewey, J., & Cometti, J.-P. (2003). *Le public et ses problèmes*. Pau: Publications de l'Université de Pau.

Dubet, F., & Caillet, V. (2006). *Injustices : l'expérience des inégalités au travail*. Paris: Seuil.

de Gaulejac, V. (2010). La NGP : Nouvelle gestion paradoxante. *Nouvelles pratiques sociales, 22*(2), 83-98.

de Gaulejac, V. (2005). *La société malade de la gestion : idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris: Éd. du Seuil.

Engeström, Y., & Sannino, A. (2013). La volition et l’agentivité transformatrice : perspective théorique de l’activité. *Revue internationale du CRIRES : innover dans la tradition de Vygotsky, 1*(1), 4-19.

Eynaud, P., & França Filho, G. C. d. (2019). *Solidarité et organisation : penser une autre gestion*. Toulouse: Éditions érès.

Follett, M. P. ([1924] 2013). *Creative experience*. Mansfield Center: Martino Publishing.

Fortier, I. (2012). Le récit de vie, l'identité narrative et l'ethos public dans le contexte de la Nouvelle Gestion publique et de la modernité radicale. In D. desmarais, I. Fortier, & J. Rhéaume (Eds.), *Transformations de la modernité et pratiques (auto) biographiques* (pp. 31-50). Montréal: Presses de l'Univertsité du Québec

Grenier, J., & Bourque, M. (2016). Les politiques publiques et les pratiques managériales: impacts sur les pratiques du travail social, une profession à pratique prudentielle. *Forum, 1*(147), 8-17. doi: 10.3917/forum.147.0008

Grenier, C., & Denis, J.-L. (2017). S'organiser pour innover: espaces d'innovation et transformation des organisations et du champ de l'intervention publique Politiques et management public, 34(3-4), 191-206.

Hassenteufel, P. (2014). *Sociologie politique : l'action publique* (2e éd.). Paris: Armand Colin.

Heil, T. (2015). Conviviality (Re-)negotiating minimal consensus. In: S. Vertovec (éds.),

*Routledge International Handbook of Diversity Studies*. (pp.317-324). Oxford:

Routledge.

Kellogg, Katherine C. (2009). Operating Room: Relational Spaces and Microinstitutional Change in Surgery. *American Journal of Sociology, 115*(3), 657-711. doi:10.1086/603535

Lapassade, G., & Lourau, R. (1971). *Clefs pour la sociologie*. Paris: Seghers.

Le Devoir. 2018. « Les cadres expriment aussi leur ras-le-bol contre la réforme Barrette », 2 février. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/519184/les-cadres-s-en-prennent-a-gaetan-barrette>

Lefort, C. (1966). Pour une sociologie de la démocratie. Annales. Histoire, Sciences Sociales, 21e Année (4), 750-768. Repéré à http://www.jstor.org/stable/27576658

Lévesque, Lia. 2018. « Les infirmières expriment leur ras-de-bol » Le Devoir, 31 janvier.

<https://www.ledevoir.com/societe/sante/518882/sit-in-d-infirmieres-ca-pete-de-partout-dit-la-fiq-barrette-replique>

Lewin, K. (1951). *Field Theory in Social Science : selected theoretical papers*. New York: Harper.

Maranda, M.-F., Viviers, S., & Deslauriers, J.-S. (2014). *Prévenir les problèmes de santé mentale au travail : contributions d'une recherche-action en milieu scolaire*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Molinier, P., Laugier, S., & Paperman, P. (2009). *Qu'est-ce que le care? : souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Paris: Payot.

Nedelsky, J. (2011). *Law's relations: A relational theory of self, autonomy, and law*: OUP USA.

Parazelli, M., Ruelland, I. (2017) *Autorité et gestion de l'intervention sociale : entre servitude et actepouvoir*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Park, S., & Lunt, N. (2018). Productive Resistance within the Korean Public Sector: Exploring Organisational Culture. *Public Organization Review, 18*(3), 279-297. doi:10.1007/s11115-017-0381-7

Pestoff, V. (2009). Towards a paradigm of democratic participation: Citizen participation and co‐production of personal social services in Sweden. Annals of Public and Cooperative economics, 80(2), 197-224. <https://doi.org/10.1007/s11266-018-0003-1>

Périlleux, T., Cultiaux, J. (2009). *Destins politiques de la souffrance : intervention sociale,*

*justice,travail*. Toulouse, France: ERES

Rancière, J. (1998). *Aux bords du politique* (Nouv. éd.). Paris: La Fabrique.

Rantakari, A. & Vaara, E. (2016). Resistance in organizational strategy making. In D. Courpasson & S. Vallas, *The Sage Handbook of resistance*. (pp. 208-223). London: Sage. doi: 10.4135/9781473957947.n11

Rodriguez del Barrio, L. (2006). *Repenser la qualité des services en santé mentale dans la communauté : changer de perspective*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Rousseau, C., & Comité de la santé mentale du Québec. (2007). Repenser les services en santé mentale des jeunes : la créativité nécessaire. Québec: Publications du Québec.

Rousseau, Marie-Lise. 2018 « Les travailleurs sociaux sont aussi au bout du rouleau » Le Devoir, 13 février. <https://www.ledevoir.com/societe/520047/sante-travailleurs-sociaux-au-bout-du-rouleau>

Scott, W. R. (2004). Reflections on half-centetury of organizational sociology *Annual Review of Sociology, 30*, 1-21.

Schwartz, M. (2016): Reading on Wheels. Stories of Convivencia in the Latin American

City. *Latin American Research Review*, 51(3): 181-201. doi : 10.1353/lar.2016.0040

Zietsma, C., & Lawrence, T. B. (2010). Institutional work in the transformation of an organizational field: the interplay of boundary work and practice work. *Administrative science quarterly, 55*, 189-221.